



Vesoul  
Agro  
campus

CFPPA  
CFAA 70  
Lycée E.Munier  
Exploitation agricole

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



## Certificat de Qualification Professionnelle - Technicien de Maintenance des matériels agricoles



### Objectifs :

Le CQP vise à former des techniciens capables d'intervenir sur des matériels agricoles en toute autonomie, soit :

- ✓ accueillir, conseiller, orienter et rendre compte au client,
- ✓ réaliser un diagnostic sur un automoteur ainsi que sur les différents outils de liaisons,
- ✓ assurer une maintenance efficace

Le technicien de maintenance des matériels agricoles exerce dans les entreprises de commerce, de location et de réparation de tracteurs, machines et matériels agricoles

### Capacités - compétences :

- ✓ Réaliser des opérations de mise en service et de maintenance des matériels confiés par des exploitants agricoles, clients utilisateurs ou responsable d'atelier
- ✓ Réaliser la préparation de matériel, sa mise en route et conseiller le client sur l'utilisation et les réglages du matériel
- ✓ D'organiser et de préparer les interventions
- ✓ Réaliser des diagnostics de panne et effectuer les réparations et les travaux de remise en état
- ✓ Rendre compte et assurer la traçabilité des interventions en transmettant les informations techniques et organisationnelles nécessaires à la gestion de l'activité.

### Contenu de la formation :

- ✓ La relation client
- ✓ Utilisation des NTIC
- ✓ Exploitation de l'anglais technique
- ✓ Electronique embarquée
- ✓ Hydraulique
- ✓ Motorisation et transmission
- ✓ Climatisation
- ✓ Ferronnerie, serrurerie industrielle
- ✓ Sécurité, législation et environnement
- ✓ Rapport d'activité et projet professionnel
- ✓ Accompagnement collectif et individuel

### Conditions d'admission :

- ✓ Etre titulaire d'un niveau IV **ou**
- ✓ Justifier d'une expérience professionnelle significative en atelier

### Publics concernés :

- ✓ Jeune et adulte en contrat de professionnalisation
  - ✓ Salariés des entreprises de la branche
  - ✓ Demandeurs d'emploi ou adulte en reconversion
- Accès possible par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE)

### Conditions d'entrée à la formation :

Pour entrer en formation, vous devez :

- ✓ Avoir validé votre projet professionnel
- ✓ Participer à un entretien de motivation
- ✓ Trouver un lieu d'accueil pour la première période de stage en entreprise ou signer un contrat de professionnalisation.

### Validation de la formation :

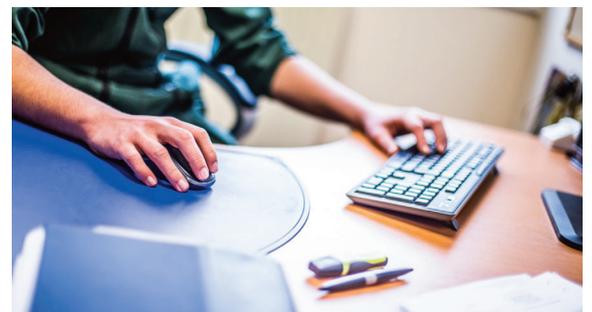
Le Certificateur est la CPNE des entreprises de la maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment, de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes. Réalisation d'évaluations pratiques et soutenance d'oral.

### Organisation de la formation :

- ✓ Durée : 1200 h dont 525 h en centre et 675 h en entreprise

### Financement & rémunération :

Plusieurs sources de financement sont possibles pour les personnes souhaitant suivre la formation : Demandeurs d'emploi, prise en charge possible par le Conseil Régional  
Salariés, autres statuts nous contacter !



Formation adulte

CFPPA  
de Vesoul

16, rue E. Belin  
CS. 60363  
70014 Vesoul cedex  
Tél. 03 84 96 85 38

cfppa.vesoul@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr/